

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5205
15 novembre 1962
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SOUS-COMITE CHARGE D'EXAMINER LA SITUATION
EN ANGOLA

Lettre. en date du 13 novembre 1962, adressée au Président du Conseil
de sécurité par le Président du Sous-Comité chargé d'examiner la
situation en Angola

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport^{1/} que le Sous-Comité des Nations Unies chargé d'examiner la situation en Angola a établi, conformément aux résolutions 1603 (XV) de l'Assemblée générale, du 20 avril 1961, S/4835 du Conseil de sécurité, du 9 juin 1961 et 1742 (XVI) de l'Assemblée générale, du 30 janvier 1962.

Veillez agréer, etc.

Le Président

(Signé) Carlos SALAMANCA

^{1/} Le texte du rapport, qui a été adressé en même temps au Président de l'Assemblée générale, a été distribué sous la cote A/5286.